

Caractéristiques des équipements et des services

- Des équipements largement représentés par les services aux particuliers
- Un territoire fortement influencé par les pôles de services supérieurs et intermédiaires limitrophes
- Une polarisation importante des équipements et des services qui maille le territoire
- Des temps d'accès inégaux, plus importants à mesure de l'éloignement à la métropole et fortement liés aux dynamiques démographiques

L'offre de services au public

- Une offre conséquente d'accueil de la petite enfance, malgré des besoins insatisfaits en accueil collectif et des disparités territoriales
- Une offre scolaire primaire, élémentaire et collège dense et relativement bien répartie sur le territoire avec un retard sur l'offre lycée
- Un nombre de places d'hébergements insuffisant et une faible proportion de personnes âgées qui tend à augmenter
- Une offre médicale relativement bien répartie mais un déficit important de certains services
- Un accès aux services publics et sociaux regroupé et optimisé
- Un territoire bien équipé pour les sports et loisirs et plus dépendant de la métropole pour l'offre culturelle



ÉQUIPEMENT

L'accessibilité des équipements et services est un enjeu majeur d'attractivité des territoires. Le territoire doit trouver le juste équilibre entre un maillage suffisant d'équipements et services permettant de diminuer les trajets et faciliter l'accessibilité aux personnes les plus défavorisées et la nécessaire viabilité du maintien du service dans les milieux ruraux.

L'analyse de la structure démographique des ménages permet par ricochet de mettre en lien les besoins des équipements et services gérés par les collectivités comme les équipements dédiés à la petite enfance, à l'enfance et aux adolescents, aux personnes âgées, etc.

Le territoire du Pays Sud Toulousain connaît un accroissement d'équipements et de services mais qui n'est pas suffisant par rapport à l'accroissement de population. Le Pays Sud Toulousain est très influencé par la présence de Muretain Agglo et de Toulouse Métropole pour les équipements et services les plus structurants. Les services de proximité restent bien présents sur le territoire avec toutefois des inégalités notamment dans les communes rurales des coteaux.



Caractéristiques des équipements et des services

Le Pays Sud Toulousain présente essentiellement des services aux particuliers et de proximité qui sont bien répartis sur le territoire. La polarisation de ces équipements se fait essentiellement dans les communes principales du territoire et en lien avec l'accueil de la population. Le territoire est sous forte influence de la métropole toulousaine et Muretain Agglo, qui polarisent un grand nombre d'équipements.

Des équipements et services largement représentés par les services aux particuliers

4 615 équipements sont recensés en 2023 sur la Base Permanente des Équipements de l'INSEE. Les services aux particuliers représentent 55 % des équipements recensés par l'INSEE sur le territoire en 2023. Ces services sont très variés : 13 % des services sont des maçons, 12 % des plâtriers/peintres, 10 % des menuisiers charpentiers serruriers et 9 % des restaurants et restauration rapide.

21 % des équipements sont liés à la santé avec pour 22 % d'infirmiers, 15 % de masseurs kinésithérapeutes et 11 % de médecins généralistes.

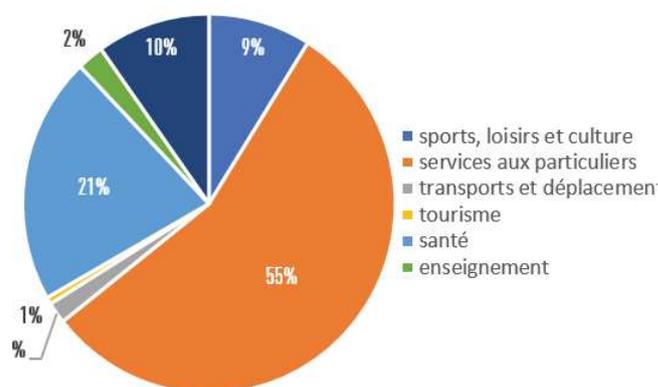
9 % des équipements sont associés à la culture aux loisirs et aux sports, avec 14 % de ces équipements pour les bouledromes, 14 % pour les terrains de grands jeux et 13 % pour les tennis et 10 % aux bibliothèques.

10 % sont représentées par les commerces dont 18 % sont des boulangeries.

Les équipements liés à l'enseignement représentent 2 % des équipements et sont représentés par des écoles primaires et maternelles pour la majorité (62 écoles élémentaires et 27 maternelles) et 9 collèges et 4 lycées.

Les équipements liés aux transport sont représentés pour 1 % par des taxi-VTC.

Répartition de l'offre d'équipement par catégorie



Source : INSEE, BPE 2023

Un focus est fait sur les services et le commerce dans la partie Économie



Bibliothèque de Carbonne - HGI



Un territoire fortement influencé par les pôles de services supérieurs et intermédiaires limitrophes

Le territoire du Pays Sud Toulousain compte un total de 4 615 équipements et services, soit un ratio de **21,5 habitants par équipement**. Le Pays Sud Toulousain est sous influence des territoires voisins afin d'avoir accès à une gamme complète d'équipements et de services, notamment la métropole toulousaine et du Muretain Agglo qui polarisent un grand nombre d'équipements. À titre d'exemple, le Pays Comminges Pyrénées compte moins d'habitants par équipement (20 habitants/équipement), étant moins influencé par des territoires voisins qui polarisent un grand nombre d'équipements.

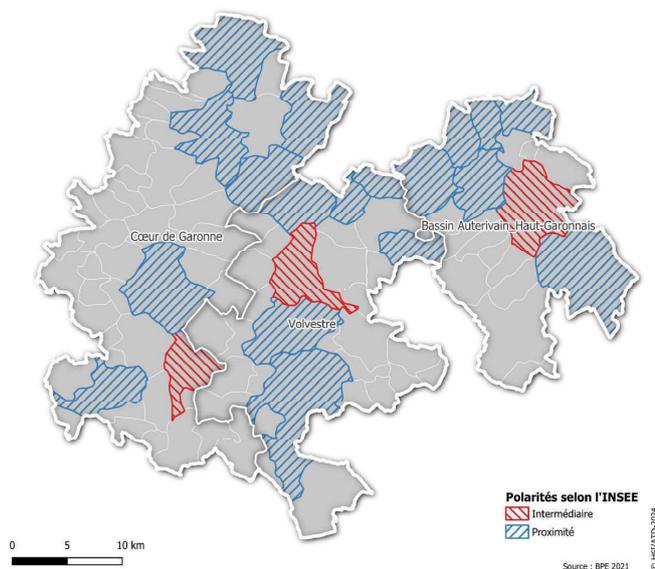
L'offre d'équipements présente sur le territoire du SCoT est principalement **une offre de proximité caractéristique d'un territoire rural ou d'un territoire influencé par des polarités proches**, soit 73 % des équipements et services recensés sur le territoire, soit près de 3 367 sont des équipements du quoti-

dien. Ces services regroupent les commerces de proximités : tels que les boucheries, boulangeries, fleuristes, supérettes et épiceries ; les écoles élémentaires et primaires ; les services de santé de proximité tels que : les dentistes, infirmiers, médecins généralistes, pharmacies ; les services aux particuliers tels que bureau de poste, coiffeurs, restaurants, les bibliothèques, boulodrome, etc. Seule une commune n'a aucun équipement de proximité.

19 % (soit près de 858) sont des équipements intermédiaires et 4 % (soit 202) sont des équipements supérieurs répartis sur 32 communes. La moitié de l'offre en équipements supérieurs est centrée sur Auterive, Carbonne, Rieux-Volvestre et Cazères. Il s'agit essentiellement d'hypermarché, parfumerie-cosmétique, lycée d'enseignement professionnel, accueil/hébergement d'handicapés, médecins spécialisés, cinémas, etc.

Une polarisation importante des équipements et des services qui maille le territoire

Les pôles de services selon la définition de l'INSEE sur la base permanente des équipements 2021 fait ressortir **3 pôles intermédiaires, 21 pôles de proximité et 0 pôles supérieurs**.



rier.

Les 24 pôles de services du territoire sont relativement bien répartis. On observe cependant que la moitié des pôles se concentrent à la frange nord du territoire. La frange sud, sud-est du territoire est moins bien maillée, notamment au sein de la Communauté de communes du Volvestre, obligeant les

habitants à se déplacer pour accéder aux équipements et services du quotidien. Ces communes sont également attirées par les pôles de services ariégeois.

Pôle intermédiaire	Pôle de proximité
AUTERIVE	BEAUMONT-SUR-LÈZE
CARBONNE	BÉRAT
CAZÈRES	CINTEGABELLE
	LE FOUSSERET
	LAGARDELLE-SUR-LÈZE
	LHERM
	LONGAGES
	MARTRES-TOLOSANE
	MAUZAC
	MIREMONT
	MONTESQUIEU-VOLVESTRE
	NOE
	RIEUMES
	RIEUX-VOLVESTRE
	SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE
	VENERQUE
	VERNET

Pôle de services d'après l'INSEE

Commune ou unité urbaine disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme auquel il appartient.



Des temps d'accès inégaux, plus importants à mesure de l'éloignement à la métropole et fortement liés aux dynamiques démographiques

Les conditions d'accès des habitants aux services, notamment ceux de proximité et ceux liés aux différents modes de vie, constituent un enjeu important des politiques publiques territoriales. L'accessibilité des services est fonction de plusieurs facteurs (distance, coût, horaires, informations sur leur existence et leurs conditions d'utilisation) et la question des temps de trajet en est l'un des critères prépondérants, notamment dans les espaces de faible densité de population.

Cette classification montre que les temps d'accès moyen aux différents équipements de chacun des paniers présentent des disparités territoriales importantes. C'est au sein des communes aux franges Ouest et Sud/Sud-Est du territoire) que les disparités sont les plus importantes, quel que soit le panier observé. Ce sont également des communes peu denses où la population diminue ou stagne.

« Paniers » de l'INSEE

La cartographie par panier a été réalisée dans le cadre d'une réflexion menée à l'échelle nationale entre le CGET et l'INSEE, qui a donné lieu à la publication d'études régionales. Chaque panier a été constitué à partir d'une réflexion sur les besoins propres à la population de chaque tranche d'âge.

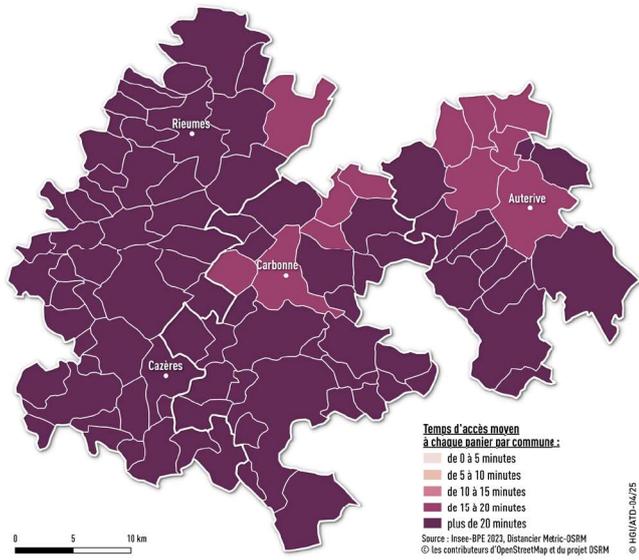
- Panier « jeunes » : ciblé sur les 19-29 ans, met l'accent sur les équipements type sport, santé, emploi, enseignement supérieur (sauf collèges et lycées).
- Panier « parents » : ciblé sur les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans, incluant les équipements de santé, culture, éducation.
- Panier « séniors » : ciblé sur les plus de 65 ans, visant un spectre d'équipements assez large comprenant santé, sport, soins à domicile, services d'aides...
- Panier « vie courante » : construit à partir de services dont la fréquentation d'usage et le besoin au quotidien sont les plus importants.

Les temps d'accès pour les paniers « jeunes » et « parents » sont supérieurs à 15 minutes sur plus de 90 % des communes du territoire du Pays Sud Toulousain, et supérieurs à 10 minutes pour 60% des communes en ce qui concerne le panier sénior. Le panier « jeunes » est le plus concerné par des temps d'accès importants alors que c'est là où se concentrent les moins de 20 ans. Seules 6 communes (Carbone, Capens, Mauzac, Le Vernet, Lagardelle-sur-Lèze et Noé) sont en-deçà des 15 minutes du fait de leur proximité avec le Muretain.

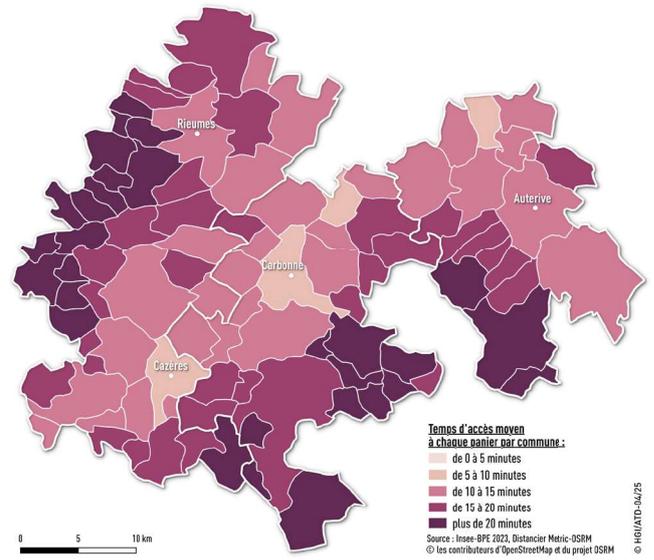
L'analyse du panier « vie courante » donne une vision globale du degré d'accessibilité de la population aux équipements considérés comme essentiels dans la vie courante. Ce panier regroupe à la fois les commerces (boulangeries, supermarchés, etc.), des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées), des services de soins de première nécessité, des services pour les personnes âgées et les jeunes enfants.

Au sein du territoire du SCoT, 85 % de la population vivant sur 46 communes accède à chacun des équipements du panier « vie courante » en 10 minutes ou moins, et 38 % en 5 minutes ou moins sur 9 communes.

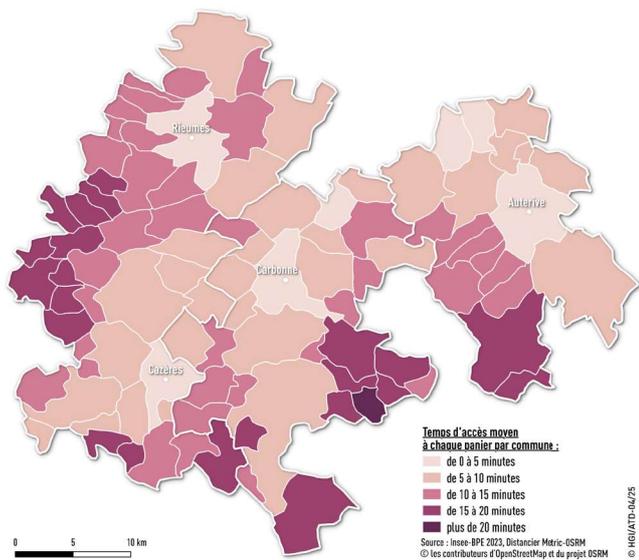
Globalement, le territoire bénéficie d'une assez bonne accessibilité avec un temps d'accès au panier «vie courante» 15 minutes ou moins sur 87 % des communes (cette part était toutefois de 97 % en 2017). On observe également des disparités, comme pour les autres paniers, entre les communes proches de la métropole, les communes au centre, en plaine et les communes aux franges.



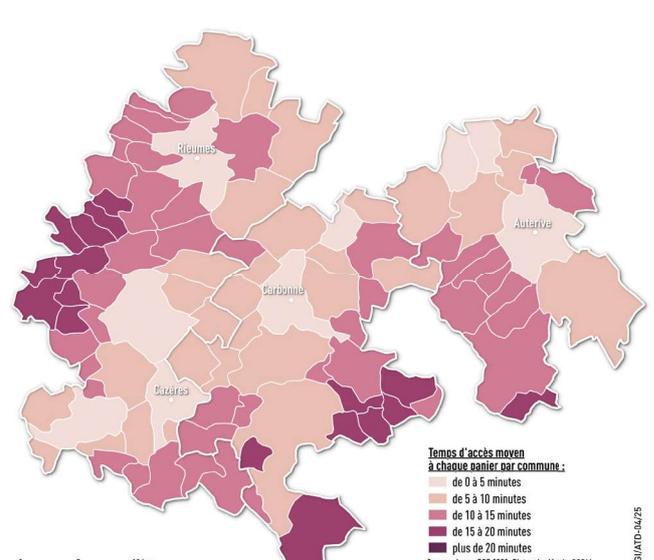
Panier « jeunes »



Panier « parents »



Panier « seniors »



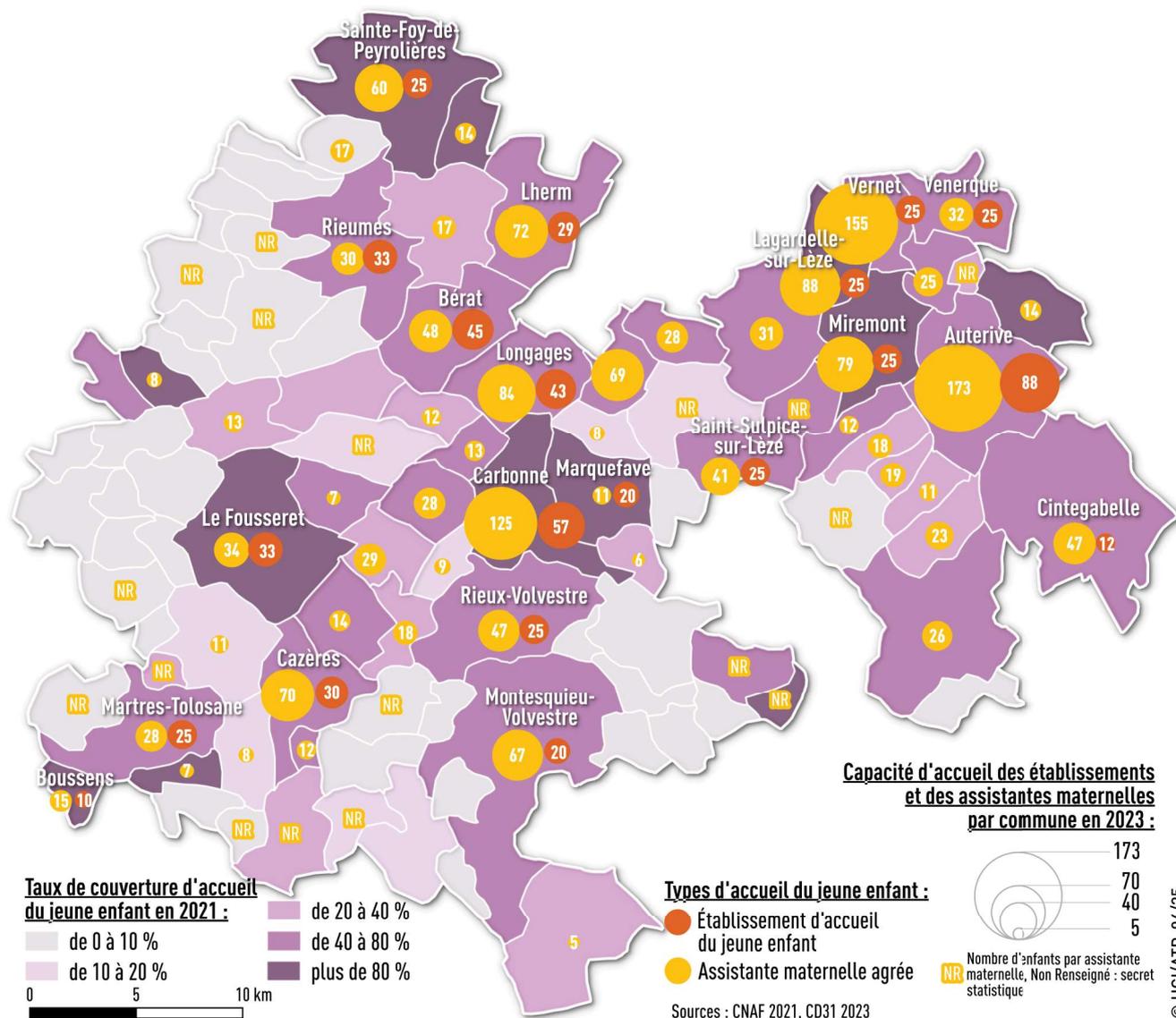
Panier « vie courante »



Crèche de Rieux-Volvestre - PÉTR Sud Toulousain

L'offre de services au public

Une offre de service au public plutôt conséquente jusqu'au collège, et le niveau lycée qui s'étoffe avec un nouveau lycée à Cazères et un en prévision à Auterive. Le territoire est vieillissant et l'offre d'hébergement pour les personnes âgées n'est pas suffisante face à cet enjeu. Les enjeux d'accès aux soins sont aussi importants, notamment dans les territoires ruraux.



Une offre conséquente d'accueil de la petite enfance, malgré des besoins insatisfaits en accueil collectif et des disparités territoriales

Concernant l'accueil individuel, 591 assistantes maternelles sont réparties sur 69 communes du territoire du Pays Sud

Toulousain, pour une capacité totale d'accueil individuel de 1 838 places. Concernant l'accueil collectif, la petite enfance



dispose également de 2 établissements d'accueil pour les jeunes enfants avec un total de 620 places en 2023 (contre 598 places en 2019). Ainsi au total, le territoire du SCoT dispose de 2 458 places d'accueil pour la petite enfance. (source : CD31, 2023).

Le taux de couverture de capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans est de 66,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans pour le Bassin Auterivain (contre 63,6 en 2019), 60,5 places pour le Volvestre (contre 58,2) et de 54,1 places pour Cœur de Garonne (contre 51). En dehors de la Communauté de communes Cœur de Garonne qui présente un certain nombre de petites communes plus rurales, le taux de couverture d'accueil des jeunes enfants est meilleur que celui de la Haute-Garonne (56,8), surtout dans le Bassin Auterivain très attractif pour la migration résidentielle notamment de familles. (Source : DataCaf (ONPE, Cnaf, Drees, Insee, MSA, Depp, Acoess)).

Ces chiffres sont toutefois à relativiser, car ils ne prennent pas en compte certains facteurs :

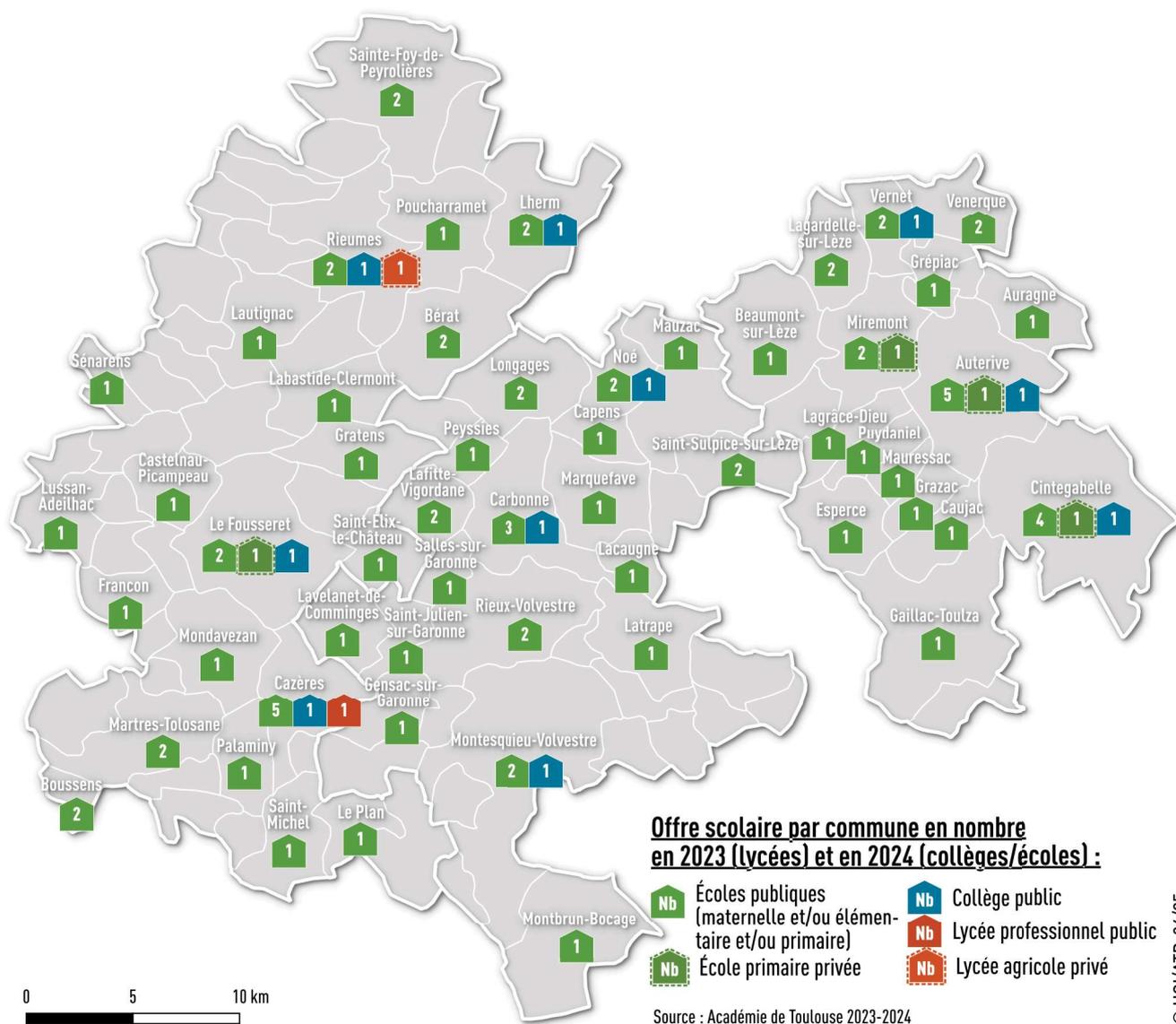
- de nombreux parents au foyer gardent leurs enfants à domicile (ou par la famille) ;
- certaines familles bénéficient des structures d'accueil des territoires voisins du SCoT ;
- les places disponibles chez les assistantes maternelles peuvent également être occupées par de l'accueil péri-scolaire ;
- certains enfants sont scolarisés à partir de 2 ans (taux départemental de 5,6 % en 2013 selon l'enquête PMI de la DREES).

Localement, des disparités sont observées, l'accueil des enfants se faisant prioritairement dans les communes les plus peuplées dans les vallées de la Garonne, de l'Ariège et de

l'Arize et tout l'arc de cercle au Nord du territoire. L'accueil en assistante maternelle est assez bien réparti sur tout le territoire du Pays Sud Toulousain.



École à Lagardelle-sur-Lèze - HGI



Évolution des effectifs scolaires par types entre 2020 et 2024 sur le Pays Sud Toulousain

Années	Écoles maternelles publiques	Écoles primaires privées	Écoles primaires publiques	Écoles élémentaires publiques	Écoles élémentaires privées	Collèges	Lycées professionnels publics	Lycée agricole
2024	2633	306	2259	4516	0	5304	/	/
2023	2 564	299	2 270	4 543	0	5223	746	140
2022	2646	272	2087	4689	30	5264	761	132
2021	2621	252	1826	4960	27	5339	540	129
2020	2582	265	1835	5188	24	5195	304	128

Source : BPE 2024



Une offre scolaire primaire, élémentaire et collège dense et relativement bien répartie sur le territoire avec un retard sur l'offre lycée

L'école est un des services les plus structurants pour les territoires. En effet, le maillage des écoles et leur accessibilité pour les enfants et leurs parents est un élément majeur de la qualité de vie de la population et un facteur d'attractivité pour les nouveaux résidents.

Le territoire du Pays Sud Toulousain dispose de 101 établissements scolaires à la rentrée 2024 implantés sur 55 communes :

- 26 écoles maternelles publiques pour 2 633 élèves ;
- 37 écoles élémentaires publiques pour 4 516 élèves ;
- 22 écoles primaires publiques pour 2 259 élèves ;
- 4 écoles primaires privées pour 306 élèves ;
- 10 collèges pour 5 304 élèves ;
- 1 lycée privé agricole pour 140 élèves ;
- 1 lycée professionnel public pour 746 élèves.

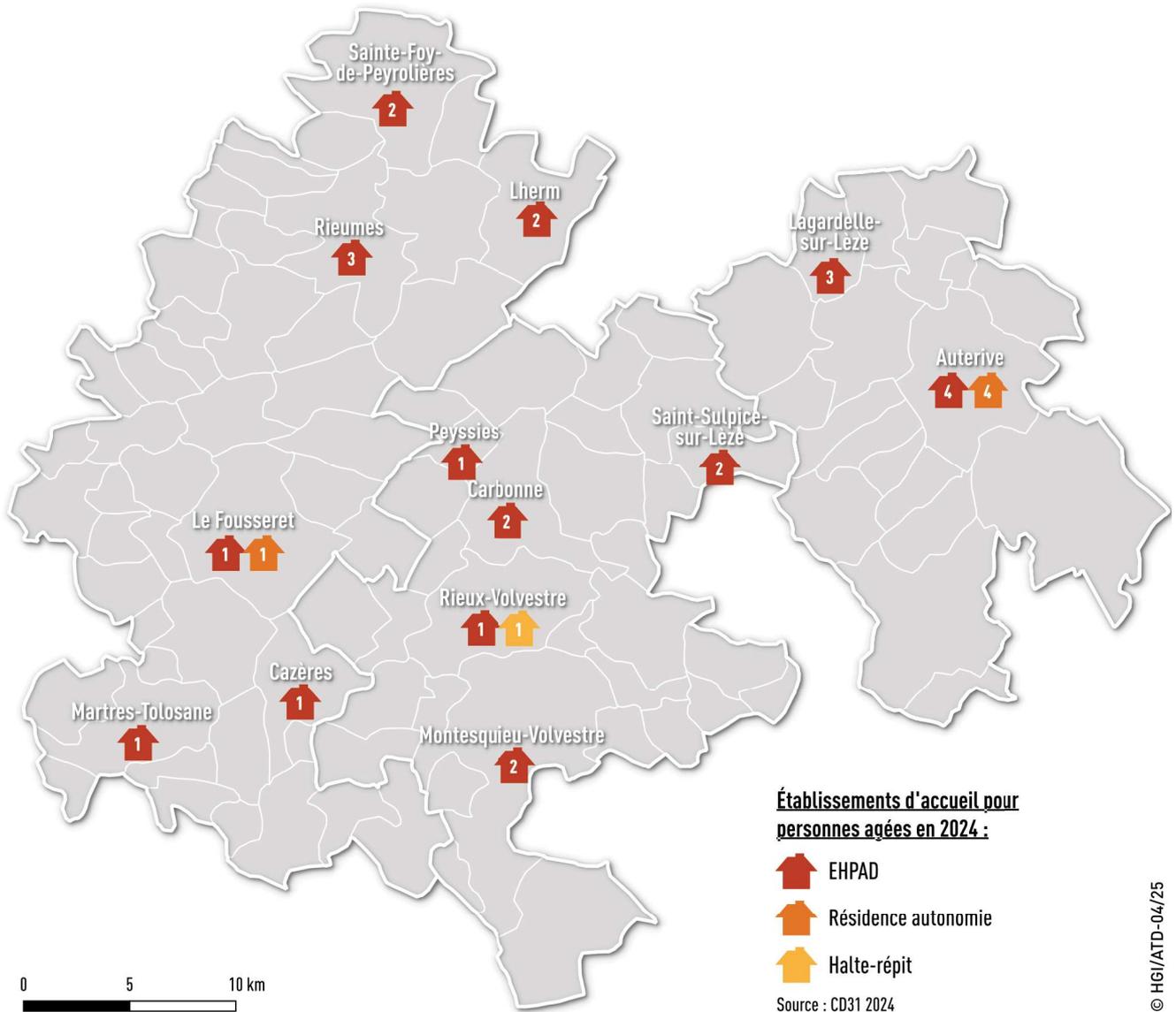
L'offre scolaire élémentaire et primaire est assez bien répartie sur l'ensemble du territoire du SCoT, notamment au sein des communes en plaine et des communes les plus denses. Chaque intercommunalité possède également 2 à 4 collèges et ils sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Le territoire compte un seul lycée privé agricole situé à Rieumes et un lycée général et technologique avec une section professionnelle dans les domaines du tourisme et de l'artisanat d'art qui a ouvert ses portes à Cazères en 2020.

La région a annoncé l'ouverture d'un nouveau lycée à Auterive pour une capacité de 1 050 élèves. Après une phase de fouilles archéologiques obligatoires, les travaux du lycée ont débuté fin 2023 pour une ouverture aux élèves à la rentrée 2025/2026, sur le site dit «La Vernière», situé entre la route de Grazac et la route de Caujac.

Le Pays Sud Toulousain est aussi entouré de nombreux établissements scolaires des territoires voisins. Toutefois, le temps de trajet des lycéens pour se rendre dans leur établissement semble important au regard de la distance de nombreuses communes à un lycée, qu'il soit dans le territoire ou non.

L'offre d'enseignement supérieure étant absente du territoire, les jeunes originaires du territoire sont contraints de rejoindre la métropole toulousaine qui propose un grand choix de formation post-bac, ou d'aller vers d'autres pôles universitaires plus éloignés. Le Pays Sud Toulousain compte près de 13 426 jeunes entre 15 et 29 ans en 2020 représentant 14 % de la population, l'ouverture de 2 lycées sur le territoire va permettre de répondre à l'offre des étudiants de 15 à 18 ans.



© HGI/ATD-04/25



Un nombre de places d'hébergements en augmentation mais qui reste insuffisant

Le territoire du Pays Sud Toulousain dispose de 28 structures d'accueil disposant de 1 194 places pour personnes âgées (hébergement et accueil de jour), dont 25 sont des EHPAD disposant de 1 037 places. Cela représente un ratio de 206 places d'hébergements pour 1 000 habitants de plus de 80 ans. (Source : CD31, 2024)

La prise en charge des personnes âgées au sein des structures d'hébergements du territoire est supérieure à celles du SCoT Nord Toulousain (197 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans), du Pays Comminges Pyrénées (192 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans), de la Haute-Garonne (170 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans) et du Pays Lauragais (113 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans).

Même si le Pays Sud Toulousain compte une faible proportion des plus de 80 ans (5,8 %) pour 5 787 personnes de plus de 80 ans, les besoins semblent insatisfaits puisque la capacité d'hébergements est largement inférieure au nombre de personnes susceptibles d'être accueillies au sein de ces structures. D'autant plus que cette proportion augmente avec le vieillissement de la population. En 2008 les personnes de plus de 80 ans représentaient 5 % de la population.

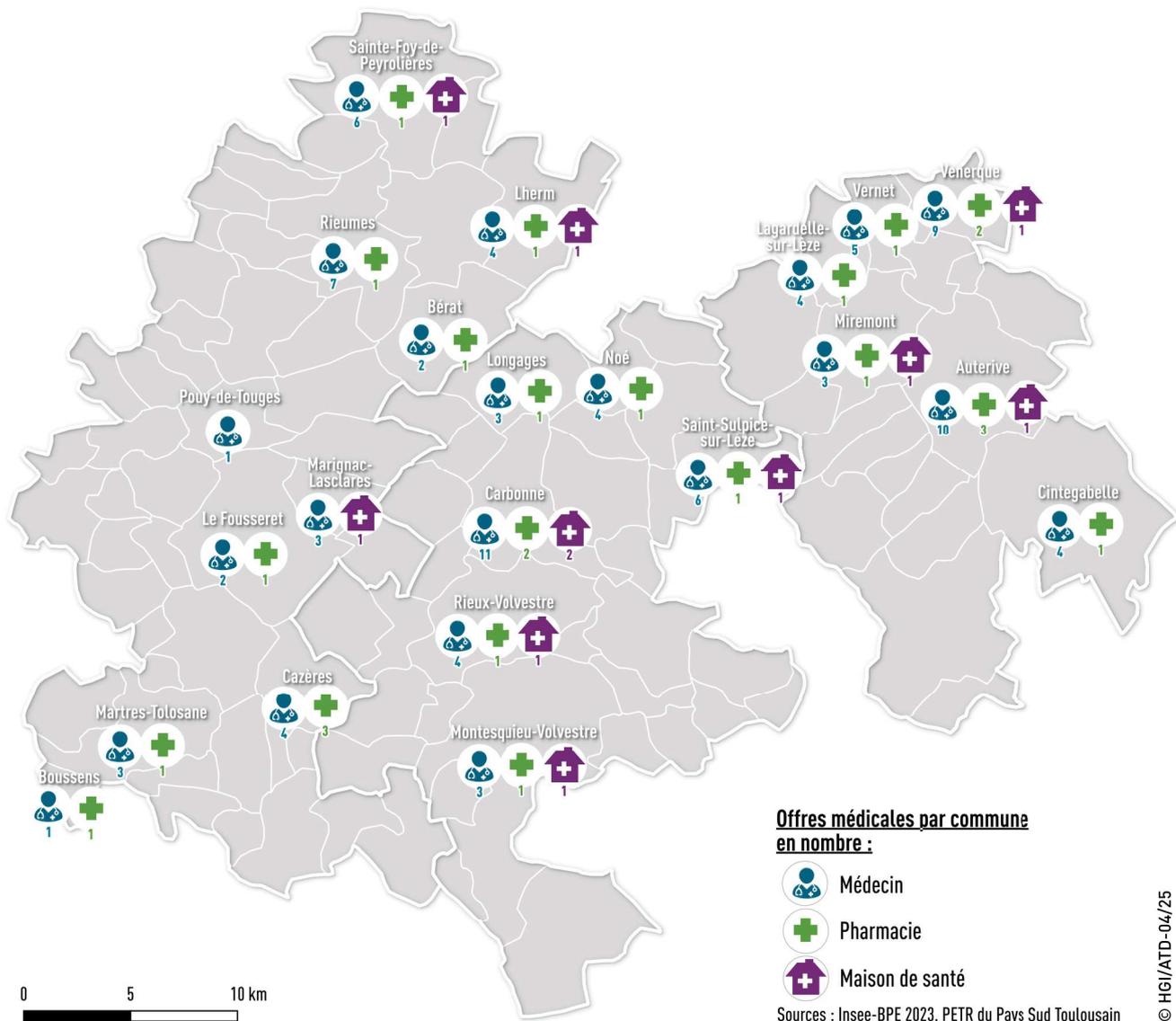
2024-2028 de la Haute-Garonne prévoit un accroissement de la population âgée de 60 ans ou plus, de 14% entre 2020 et 2028 (passant de 310 742 à 354 237 personnes) et même de 47,2% entre 2020 à 2050 (457 300 personnes de plus de 60 ans projetés à horizon 2025). Ce phénomène de géronto-croissance devrait s'accroître au sein de tous les territoires haut-garonnais.

Le territoire du Pays Sud Toulousain devrait être confronté à une des plus fortes progressions de la population âgée. De plus, les effectifs n'évolueront pas de la même façon en fonction des classes d'âges considérées. La population âgée de 75 ans ou plus, population la plus susceptible d'être prise en charge en structures d'hébergements, devrait augmenter de 2,2 % par an durant la même période sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.

Les personnes âgées vivent toutefois de plus en plus longtemps chez elles, malgré une perte d'autonomie, et rentrent de plus en plus tardivement en établissement (86 ans en moyenne, pour un séjour de 2 ans et demi seulement). C'est notamment possible grâce au développement :

- des dispositifs de soutien à domicile et d'accompagnement dans le parcours résidentiel, tels que les haltes répit, avec une offre conséquente sur le département, même si cette offre est concentrée à 50 % sur Toulouse ;
- de l'adaptation des logements des personnes âgées, dans l'optique de préserver leur autonomie ;
- d'offres intermédiaires et alternatives au « tout domicile » ou « tout établissement » comme les résidences autonomie qui sont des hébergements non médicalisés.

Le Schéma départemental en faveur des personnes âgées



© HGI/ATD-04/25

Le Contrat Local de Santé du Pays Sud Toulousain est présenté dans l'EIE fiche « Santé »



Une offre médicale relativement bien répartie,

Les Maisons des Solidarités (MDS) du Conseil départemental de la Haute-Garonne couvrent l'ensemble du territoire : les zones urbaines, périurbaines, rurales et de montagne, proposant ainsi à tous les usagers le même service de proximité. Dans chacune des MDS, sur place ou à domicile, un personnel accompagne la population dans les compétences et missions du département :

- accompagnement des familles ;
- protection de l'enfance ;
- autonomie des personnes âgées ;
- autonomie des personnes en situation de handicap ;
- lutte contre la précarité.

mais un déficit important de certains services

Le territoire du Pays Sud Toulousain dispose de 9 établissements hospitaliers répartis sur les trois intercommunalités et sur lesquels s'appuie l'offre d'établissements de santé. Six de ces structures, relevant du Centre Hospitalier Marchand dédié à la psychiatrie de l'enfant à l'adulte, sont en train d'être regroupées à Carbonne pour une meilleure fluidité et coordination des prises en charges et une meilleure spécification des accueils.

Maison de Services au Public et Maison France Services

Une maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés par des agents-médiateurs dans leurs démarches administratives sur de nombreuses thématiques : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Les maisons de services au public revêtent diverses formes, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire (permanences sur les marchés, service itinérant, etc.).

Les maisons « France Services » sont des maisons de services au public qui proposent à minima les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales ;
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques ;
- Caisse nationale d'Assurance maladie ;
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse ;
- Mutualité Sociale Agricole ;
- Pôle Emploi ;
- La Poste.

Les structures restantes sont privées et assez spécialisées (une polyclinique orientée vers la gériatrie à Lagardelle-sur-Lèze, une clinique dédiée à la rééducation fonctionnelle à Gaillac-Toulza, un centre pour personnes atteintes de sclérose-en-plaques à Rieux-Volvestre).



Skate Park du Bois de Castres à Carbonne - HGI

Le territoire ne dispose d'aucun Centre Hospitalier généraliste, ni de maternité ou d'urgence. Le Centre Hospitalier le

plus proche au nord est celui de Toulouse et au sud celui de Saint-Gaudens. [Source : Finess]

Nombre d'équipements pour 10 000 habitants

	Médecins généralistes	Spécialistes	Infirmiers	Kinésithérapeutes	Dentistes	Pharmacies
Cœur de Garonne	9,4	1,1	21,7	12,8	6,0	2,8
Bassin Auterivain	10,2	3,2	12,6	12,6	5,8	2,6
Volvestre	10,1	5,2	19,8	13,6	6,8	2,3
Pays Sud Toulousain	9,9	3,1	18,0	13,0	6,2	2,6

Source : BPE 2024

Du point de vue de l'offre libérale, le territoire compte 99 médecins généralistes en 2024, soit un ratio de 9,9 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de la moyenne nationale de 9,4 médecins pour 10 000 habitants, ainsi que des densités relevées en Haute-Garonne (11 médecins pour 10 000 habitants en Haute-Garonne). Le recrutement difficile des médecins ainsi que leur vieillissement, rendent toutefois préoccupantes les perspectives de la démographie médicale au sein du territoire pour les années à venir.

Le territoire dispose également de 26 pharmacies, soit 2,6 pour 10 000 habitants en 2024, relativement bien réparties sur l'ensemble du Pays.

L'analyse de la densité de l'offre de soins au sein des intercommunalités montre un déficit de plusieurs services, notamment les pharmacies et les spécialistes. Ces derniers sont peu nombreux et situés principalement sur les pôles (hors Rieumes) et sur Rieux-Volvestre qui compte 10 spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale sûrement en mien avec le centre de sclérose en plaques). Plus largement, il y a un seul spécialiste en pédiatrie et seulement quatre en gynécologie/obstétrique.

L'offre médicale existante est relativement bien répartie sur l'ensemble du territoire, avec des ratios allant de 9,4 à 10,2 médecins généralistes pour 10 000 habitants. L'est du territoire ressort comme la zone la moins densément couverte en médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et spécialistes.

Néanmoins, la répartition est très inégale sur le territoire et l'écart tend à se creuser avec le temps, ainsi selon le Conseil National de l'ordre des médecins, la densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants passe de 10,7 à 10,4 entre 2011 et 2021 pour le Volvestre et de 12 à 9,5 pour le Bassin Auterivain et cette offre chute de 10,9 en 2011 à 8 pour Cœur de Garonne qui est de plus une Communauté de communes présentant aussi un profil de population plus âgées et plus fragile.

La présence de maisons de santé pluridisciplinaires (9 sur le territoire) et de 3 MDS, comme le développement des services d'aides à domicile ou encore le développement de la télémédecine sont des alternatives pour garantir l'accès aux soins d'une partie de la population.

Concernant le handicap, le territoire est bien pourvu en établissements et services en plus du Centre Hospitalier Marchand, que ce soit pour l'enfance et les adultes. Il dispose notamment pour l'enfance et la jeunesse handicapée de 3 Instituts Médico-Éducatifs, d'un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique et de deux services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Pour les adultes handicapés, le territoire dispose de 2 foyers d'accueil médicalisé, 4 foyers d'hébergement ainsi que 4 foyers de vie. Des établissements et des services d'accompagnement complètent l'offre.



Chiffres clés

- 4 615 équipements et services en 2023
- +24 % entre 2015 et 2023
- 21,5 habitants pour 1 équipement
- 55 % sont des services aux particuliers
- 73 % sont des équipements de proximité
- Entre 54 et 66 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (selon les Communautés de communes)
- 101 établissements scolaires implantés sur 55 communes
- 206 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans
- 9,9 médecins généralistes, 6,2 dentistes et 3,2 spécialistes pour 10 000 habitants

Atouts

- Une augmentation du nombre d'équipements et de services
- Une bonne accessibilité des équipements de la vie courante sur l'ensemble du territoire mais...
- Les communes avec le plus de population et se situant en plaine bénéficient de bonnes conditions en matière de quantité d'équipements, de gamme et de temps d'accès
- Une offre scolaire maternelle, primaire/élémentaire et collège assez bien répartie sur l'ensemble du territoire et en augmentation
- 1 nouveau lycée
- Une offre culturelle et sportive et un tissu associatif dense

Opportunités

- Des projets de mutualisations d'équipements et services entre les intercommunalités du territoire
- Développement des Maisons de services au public
- Développement de projet de formation professionnelle
- Une adaptation de la prise en charge des personnes âgées
- 1 lycée en projet sur Auterive

Enjeux

- Amélioration du maillage d'équipements et de services du territoire entre les pôles et les communes rurales
- Mutualisation des projets d'équipements et services pour améliorer le niveau de services aux habitants
- Développement du maillage des équipements et services sur le territoire (tiers lieux, MSAP, commerce, services) permettant de réduire les besoins en mobilité et de lutter contre l'enclavement des communes aux franges sud et ouest du territoire
- Maintien et développement de nouveaux équipements et services afin de répondre aux besoins des habitants actuels et de ceux qui arrivent
- Diversification de l'offre d'équipements et de services favorables à l'implantation de nouvelles entreprises

Faiblesses

- Un territoire peu autonome et dépendant par rapport aux équipements et services des territoires voisins
- ...des temps d'accès aux équipements et services importants aux franges du territoire, notamment pour les équipements liés aux jeunes, aux parents et aux seniors
- Une dépendance à la métropole toulousaine, notamment l'offre d'enseignement supérieur
- Un nombre de places d'hébergements pour personnes âgées insuffisant et un déficit de places pour la petite enfance
- Un déficit important de certains services, et un déséquilibre d'offre de services entre plaines et coteaux qui s'accroît

Menaces

- Accentuation des déséquilibres territoriaux, avec des espaces bien équipés et d'autres non
- Risque d'isolement de certaines populations, personnes âgées notamment aux franges ouest et sud du territoire
- Un territoire de moins en moins autonome par rapport à la métropole toulousaine
- Une tendance à la désertification médicale pour certains types de services médicaux



Maison de la Garonne à Cazères- HGI